

# ÉCONOMIE

## ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Julien GRENET, Elise HUILLERY**

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

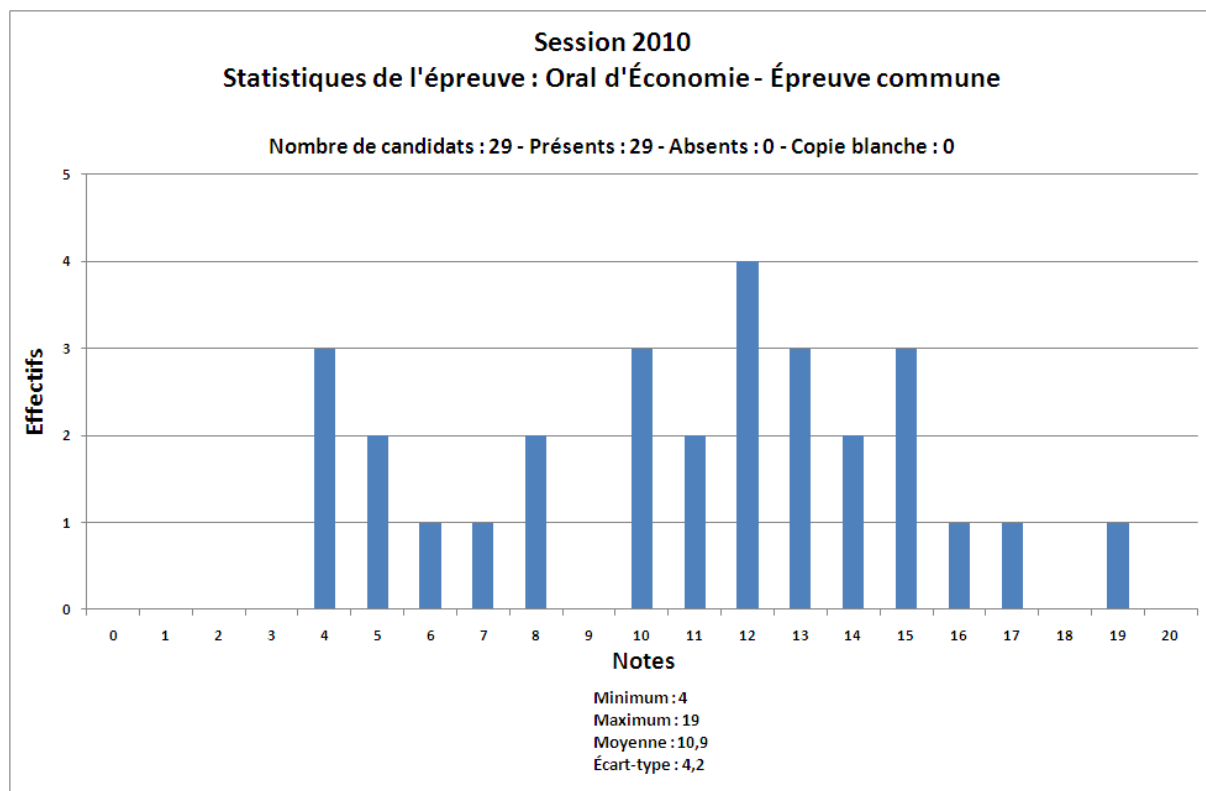
**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien**

**Type de sujets donnés : question avec documents**

**Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet par le premier d'un groupe de trois candidats (puis pas de choix pour les deux autres candidats du même groupe)**

**Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun**

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun**



La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École Normale Supérieure dans la salle de préparation.

Les dossiers étaient composés de tableaux, graphiques, schémas et textes extraits de manuels, d'articles ou de rapports en langue française.

Les statistiques de l'épreuve cette année sont très proches de celles du concours 2009. Le nombre de candidats présents était de 29, soit un nombre identique à celui de l'année précédente. La moyenne (10,9) et l'écart-type (4,2) des notes attribuées en 2010 sont comparables aux valeurs prises en 2008 (moyenne de 11 et écart-type de 4,5). Comme lors des années antérieures, le jury a délibérément fait le choix d'un éventail de notes ouvert afin de refléter la teneur de la prestation effectuée par le candidat. Les notes s'échelonnent ainsi de 4 à 19 avec un mode situé à 12. Le jury a par ailleurs voulu distinguer plus nettement que lors des années précédentes les prestations jugées insuffisantes par rapport aux attentes de l'épreuve, en choisissant de répartir la notation de part et d'autre d'une note pivot fixée à 9. Au total, près d'un tiers des candidats a obtenu une note inférieure à ce seuil.

Dans l'ensemble, les candidats ont démontré une bonne maîtrise des contraintes formelles de l'épreuve, tant du point de vue de la gestion du temps que de la capacité à mobiliser l'ensemble des documents présentés dans les dossiers.

Pour évaluer la qualité des prestations orales, le jury s'est montré particulièrement attentif à la pertinence de la problématique proposée, à la clarté du plan, à la précision de l'argumentation ainsi qu'à la capacité du candidat à aborder la question dans toutes ses dimensions. De ce point de vue, il est important de rappeler que le dossier documentaire ne doit pas être considéré pour lui-même mais comme support d'une réflexion à construire à partir de l'intitulé du sujet. Trop de candidats se contentent de passer en revue les documents pour en paraphraser le contenu sans y apporter de réelle plus-value.

Le jury rappelle par ailleurs l'importance du dialogue qui s'engage avec le candidat à la suite de son exposé. Cette partie de l'oral n'est pas uniquement destinée à tester les connaissances des candidats. Elle leur permet également de préciser et d'approfondir certains aspects de leur exposé. À cet égard, on ne peut que regretter le manque de combattivité de certains candidats qui, plutôt que de chercher à rattraper certaines erreurs ou imprécisions commises au cours de leur présentation, s'enferment dans une attitude défaitiste qui leur fait perdre des points précieux.

Par rapport aux années précédentes, le jury a été surpris de constater le caractère extrêmement lacunaire des connaissances de la plupart des candidats en économie publique, branche de l'économie à laquelle se rattache pourtant traditionnellement une partie importante des dossiers proposés dans le cadre de l'épreuve orale commune. Des notions aussi fondamentales que les externalités, les biens publics ou encore les asymétries d'information sont mal maîtrisées, voire purement et simplement ignorées. Plus généralement, rares sont les candidats qui s'interrogent spontanément sur les justifications et les limites de l'intervention publique ainsi que sur les arbitrages-clés auxquels renvoient les modalités de cette intervention, ne serait-ce que du point de vue de l'efficacité et de l'équité. Étant donné le caractère essentiel de ces notions, le jury ne peut qu'inviter les futurs candidats à y consacrer une partie substantielle de leurs révisions.

Sujets :

- Les seniors et l'emploi en France
- Fécondité et participation des femmes au marché du travail
- L'assainissement des finances publiques va-t-il aggraver les effets de la crise économique et financière sur la croissance du PIB ?
- Le partage de la valeur ajoutée en France
- Politique de la concurrence et innovation technologique
- L'État doit-il réguler le marché du livre ?
- Systèmes de retraite et justice sociale : réflexion à partir du cas français
- Le financement des études supérieures en France
- La crise de la dette dans les États de la zone euro
- Comment expliquer les écarts de salaire entre les hommes et les femmes en France ?